



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fruits et légumes

Question écrite n° 31297

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la disproportion entre le prix des fruits et légumes perçu par le producteur et celui payé à la distribution par le consommateur. Alors que le régime sanitaire et la protection de la santé incitent la population à consommer quotidiennement fruits et légumes frais, le prix est souvent dissuasif pour les familles aux faibles ressources. Il lui demande si des contrôles sont établis pour limiter la part des intermédiaires, voire en réduire le nombre, et permettre la commercialisation directe du producteur avec l'acheteur qui se pratique déjà à titre expérimental, à la grande satisfaction des intéressés.

Texte de la réponse

La question du prix des fruits et légumes doit être analysée en tenant compte de différents facteurs pouvant brouiller la perception de l'évolution des prix par le consommateur, ou encore de facteurs structurels comportementaux qui agissent sur les niveaux de consommation. En effet, les données statistiques montrent que l'évolution des prix des fruits et légumes frais suit celle des autres produits frais. Les fruits et légumes paraissent chers car leurs prix sont variables d'un produit à l'autre (25 fruits et 30 légumes), d'une campagne à l'autre et d'une semaine à l'autre, ces produits périssables dépendant des aléas météo (exemple du gel dans la vallée du Rhône en 2008), alors qu'en comparaison les prix dans l'alimentation sont beaucoup plus stables. De plus, cette variabilité élevée intervient dans un contexte où la part dédiée à l'alimentation dans les dépenses des ménages est en constante diminution. Par ailleurs, les prix des fruits et légumes frais semblent croître plus vite que les autres produits alimentaires car les comparaisons de prix opérées ne sont pas toujours effectuées de manière totalement pertinente et transparente. En effet, les familles, il y a vingt ans, n'achetaient pas du tout les mêmes fruits et légumes qu'aujourd'hui, qui contiennent beaucoup plus de services (produits nettoyés, préparés, emballés). De plus, les achats de produits exotiques d'importation en pleine explosion faussent les comparaisons statistiques utilisées par les médias. Souvent, ces statistiques ne sont pas pondérées, ne prenant pas en compte le poids des tomates, pommes et bananes, qui représentent une part très importante de la consommation des Français. Ainsi, ces trois produits - les plus consommés des Français (1,3 million de tonnes de pommes, 1 million de tonnes de tomate, 800 000 tonnes de banane) - sont à un prix qui s'est établi en moyenne, dans les magasins sur l'année 2007, entre 1,5 et 2 /kg. Au-delà de ces aspects, la question des relations entre les fournisseurs et les distributeurs est au centre des préoccupations des acteurs de la filière fruits et légumes. Le caractère périssable des productions de fruits et légumes frais place les opérateurs dans une situation particulièrement vulnérable vis-à-vis des acheteurs, notamment la grande distribution. Le Gouvernement a reconnu la nécessité d'une meilleure transparence des marges. La question des relations entre les fournisseurs et les distributeurs est au centre des préoccupations du ministère de l'agriculture et de la pêche et de celles des acteurs de la filière fruits et légumes. Ainsi, il a été décidé en novembre 2008 la mise en place d'un comité de pilotage professionnel de l'observatoire des prix et des marges, animé conjointement par le ministère de l'économie et des finances (DGCCRF) et le ministère de l'agriculture et de la pêche. Ce comité associe les représentants de la production agricole, des industries agroalimentaires, des distributeurs et des

consommateurs, et a pour objet de définir le contenu des études, les produits à suivre, les modalités de diffusion des résultats au public. Les résultats de l'observatoire seront transmis à la commission d'examen des pratiques commerciales. La première réunion de ce comité de pilotage s'est tenue le 11 décembre 2008. Les fruits et les légumes les plus largement consommés feront partie des premiers produits étudiés. S'agissant de la vente directe, des démarches visant à développer des circuits de distribution courts ont été engagées et le ministre de l'agriculture et de la pêche y apporte tout son soutien. Ces démarches ne peuvent cependant répondre à toutes les situations au sein du secteur des fruits et légumes, notamment au regard de certaines régions de production et d'expédition très spécialisées, nées des conséquences de facteurs pédoclimatiques et socio-économiques.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31297

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2008, page 8280

Réponse publiée le : 17 février 2009, page 1551